



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 27 janvier 2021

Nombre de délégués en exercice : **53**
Présents : **43**
Excusés : **10**

Date convocation : **19 janvier 2021**
Date affichage : **1^{er} février 2021**

L'An deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à LA COMMANDERIE de Dole, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, BUSSIERE P, CHAMPANHET S, CHAUCHEFOIN G, CROISERAT JL, DEWALLY D, DIEBOLT A, HOFFMANN M, FICHERE JP, GAGNOUX JB, GINDRE D, GUERRIN B, GUIBELIN H, JEANNEAUX C, LAGNIEN J, MEUGIN O, MIRAT M, PERNOUX A, ROBERT JC, SERMIER JM.

Communauté de Communes Jura Nord : BENESSIANO M, BOURCET A, FASSETNET G, COINCENOT Y, LAVRY G, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DEGAY P, DEJEUX A, DUGOIS C, HENRIOUD G, PICHON JC, SERMIER P, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, CORDIER E, FLUCHON E, TORCK C, GUILLEMOT J, SCHMITT A, LAGALICE C, LEFEVRE N, SCHMIEDER M.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : CALINON S, DAMY O, FERNOUX-COUTENET G, LACROIX O, MATHIOT A, REBILLARD JM.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, DAUNE M, PERTUS E.

Communauté de Communes du Val d'Amour : FRAICHARD A.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : /

Délibération n° 27012021-3cs

OBJET : Approbation de la décision modificative : crédits supplémentaires / virements de crédits

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le Budget Primitif 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical dans sa séance du 13 janvier 2021

Considérant qu'afin de palier à l'augmentation des admissions en non-valeur à venir, le Président souhaite augmenter le montant des provisions pour dépréciation des comptes de redevables sur le budget 2020,

Le Président expose la décision modificative :

Dépenses de fonctionnement				
Compte	Désignation	BP 2020	DM	BP 2020 + DM
023	Virement à la section d'investissement	653 573,21	-10 000,00	643 573,21
6817-042	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	20 000,00	+ 10 000,00	30 000,00
Total dépenses de fonctionnement			0,00	
Recettes d'investissement				
021	Virement de la section de fonctionnement	653 573,21	-10 000,00	643 573,21
4912-040	Provisions pour dépréciation des comptes de redevables	20 000,00	+ 10 000,00	30 000,00
Total recettes d'investissement			0,00	

Les membres du Conseil Syndical sont invités à approuver ou non la décision modificative relative à l'augmentation des provisions pour dépréciations des comptes de redevables.

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

ID : 039-253900633-20210127-27012021_3CS-DE



Le Président met au vote :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Syndical :

- ✓ APPROUVE la décision modificative relative à l'augmentation des provisions pour dépréciations des comptes de redevables

Fait à Brevans,
Le 27 janvier 2021

Le Président

Jean-Pascal FICHERE



Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

ID : 039-253900633-20210127-27012021_3CS-DE

